

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

138125

**Déclaration de Maladie : N° S19- 0001173**

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : M760 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

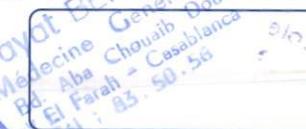
Nom & Prénom : KITAYAT Adil Date de naissance : 24/05/19

Adresse :

Tél. : 27.15 Total des frais engagés : 400,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/10/2022

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10.10.2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adil

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/10/22	1	C	2.42 DH	Hayat BEN YAHIA Médecine Générale Bd. Abdellah Ben Kaddour Casablanca 3, Ley El Falah Tel : 83 50 30

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
86, Bd. M. Yousfi, Casablanca Charles de Gaulle Tél : 05 27 11 35	20/10/22	Bab6	200,00 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

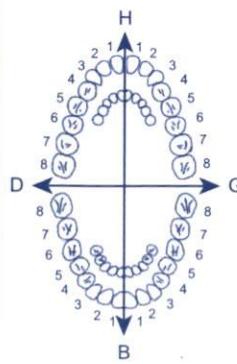
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
			Montants des soins	
			Début d'exécution	
			Fin d'exécution	
			Coefficient des travaux	
			Montants des soins	
			Date du devis	
			Date de l'exécution	

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553



#### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



# LABORATOIRE DE PATHOLOGIE MY IDRISI

Dr. Latifa BADRE - Pr Hicham EL ATTAR

## DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur :

Nom et prénom : KHAYAT - HINDA  MME  MLLE  ENF

Age :

Référence :

Siège et nature du prélèvement :

Fcv

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin  Exocol  Endocol  Endometre
- Date des dernières règles :
- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Radiographies :

Date : 15/09/2011 Signature : Lya El H

Lyg BENLEMILH  
Médicine Générale  
Bouaboula Doukkali  
Casablanca  
Tél. 0522.86.18.36 / 29. Casablanca

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE  
MY IDRISI 1er  
86 Bd My Idriss 1er Face à l'Ecole  
Charles de Foucauld rés. Al Jawaher  
Tél. 0522.86.18.36 / 29. Casablanca

Docteur Hayat Benlemlih

الدكتورة حياة بن الملحق

## MEDECINE GENERALE

Ex.Médecine Attaché aux services  
de Gynécologie et Dermatologie  
de C.H.U Ibn Rochd  
Diplômée en Echographie Générale  
Diplômée en Nutrition, Obésité  
et Régime du Cholesterol, Diabète  
Faculté de Médecine Montpellier -France  
Cosmétique Médicale

## الطب العام

طبية ملحة سابقاً بقسم أمراض النساء  
والجلد بمستشفى ابن رشد  
اختصاصية في الفحص بالصدمة  
دبلوم في التغذية والسمنة  
وحمية الكوليسترول  
وداء السكري بجامعة الطب  
مبونبولي - فرنسا  
الطب التجميلي

Casablanca, le: 30.09.22 الدار البيضاء، في

- 1) Mme HOUADA HAYAT  
Fmagil 150 mg (Bte de 6)  
1 gél 2 fl/vm
- 2) Houella  
Gymnastol 10  
10ml/1j
- 3) My codine une  
100g x 2
- 4) Sedoflénol plus  
100g 2 fl/vm

LOT : 7784  
UT. AV : 03 - 25  
P. P.V : 44 DH 30

LOT : 7784  
UT. AV : 03 - 25  
P. P.V : 44 DH 30

153، شارع أبا شعيب الدكالي حي الفرج - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 83 50 56  
153, Bd. Aba Chouaib Doukkali - Hay Elfarah - Casablanca - Tel.: 05.22.83.50.56

Hayat BENLEMILH  
Médecine Générale  
Chouaib Doukkali  
153

Dr. Latifa BADRE

Anatomopathologiste  
Diplomée de la Faculté de  
Médecine de STRASBOURG

Casablanca, le 20/10/2022

Nom & Prénom : KHAYAT HOUDA

N° d'examen : 2210C0055

Date réponse : 24/10/2022

## FACTURE N° 22/07666

Nature du prélèvement	Cotation	Montant TTC
FCV monocouche	B206	200,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de Deux cents Dirhams

Mode règlement : Espèce

Signé : Dr L. BADRE

✓  
LABORATOIRE DE PATHOLOGIE  
MOULAY IDRISSE I<sup>er</sup>  
86, Bd. My Idriss I<sup>er</sup> (face à l'école  
Charles de Foucauld) Rés. Al Jawaher  
Tél : 05 22 861 836 - 05 22 861 829 - 05 22 861 830  
Fax : +212 522 861 836 - +212 522 861 829 - +212 522 861 830

**Dr. Latifa BADRE**

Anatomocytopathologiste  
Diplômée de la Faculté de  
Médecine de STRASBOURG

Date de réception : 20/10/2022

N° d'examen : **2210C0055**

Date de réponse : 22/10/2022

Nom et Prénom : **Mme KHAYAT HOUDA**

Sexe : F

Médecin traitant : Dr. BENLEMLIH

Age : - ans

**Nature du prélèvement :** FCV monocouche.

**Renseignements cliniques :**

## **COMPTE RENDU**

Le prélèvement examiné, après cytocentrifugation et étalement, montre un fond riche en polynucléaires neutrophiles débris cellulaires et histiocytes et renfermant une abondante population de cellules malpighiennes de type superficiel et intermédiaire. Les rapports nucléo cytoplasmiques sont conservés, et on note une légère hypertrophie nucléaire mais avec une chromatine fine. Présence également de petits amas de cellules endocervicales normales.

Par ailleurs présence de nombreux filaments candidosiques.

**CONCLUSION :** - Frottis inflammatoire.

- Candidose vaginale.
- Absence de cellules néoplasiques.

Signé : Dr. L. BADRE

Dr BADRE Latifa  
Anatomocytopathologiste  
86, Bd Moulay Idriss 1er, Casablanca  
TEL: 0522 86 18 36 / 29  
ICEL: 06 1633133000057